95 B 16631

AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 269.447 euros
Siège social : 20, place Vendôme - 75001 PARIS
SIREN 403 201 882 RCS PARIS

53613

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 avril 2001

L'an deux mille un, le vingt six avril à 10H, les actionnaires de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 20, place Vendôme – 75001 PARIS, sur convocation faite par le Directoire suivant lettres adressées aux actionnaires le 10 avril 2001.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Dominique SENEQUIER, en sa qualité d'actionnaire.

La société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY représentée par Monsieur Dominique GAILLARD et Monsieur Laurent LIOT les deux actionnaires présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Mademoiselle Christine MARTINS-PINTO est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 269 446 actions, représentant autant de voix, soit plus du quart des actions ayant le droit de vote pour les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est ouverte par le Président qui dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ,
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,

- Le texte des projets de résolutions,
- Les statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce, ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi, et envoyés aux actionnaires qui en ont fait la demande.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Odette CESARI en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Nomination d'AXA IM Paris en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Pouvoirs à donner

Le Président ouvre la discussion.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer Madame Odette CESARI en qualité de membre du Conseil de Surveillance .

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer AXA Investment Managers Paris en qualité de membre du Conseil de Surveillance .

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 10 H 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui à été signé par les membres du bureau après lecture.

Procès-verbal certifié conforme,
Paris, le 16 juillet deux mille un,
Le secrétaire du Conseil,
Christine MARTINS PINTO

INVESTMENT
MANAGERS
PARIS

Je soussigné, Jean-Louis LAURENS agissant en qualité de Président Directeur Général d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS, société anonyme au capital de 486 406 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 353 534 506, dont le siège social est au 46 Avenue de la Grande Armée - 75016 PARIS ;

ai l'honneur, par la présente, de vous informer que je représenterai, à partir de ce jour, en qualité de représentant permanent, la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS, membre du conseil de surveillance de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE, ayant son siège social au 20, place Vendôme - 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 403 201 882.

Fait en double exemplaire,
Paris, le 26 avril 2001

Jean-Louis LAURENS
Président Directeur Général